

REPERE 12.5.8.
EDITION 2006
NP N° 014/06/PL
DATE 25 Avril 2006

12.5.8. FONCTIONNEMENT DES COMMISSIONS

COMMISSION INFRASTRUCTURE ET ENVIRONNEMENT

BUT:

- Défense des plates-formes vélivoles sur le territoire français
- Atténuation des nuisances sonores et intégration de l'activité dans le milieu local (C.N.B.)
- Création des vélisurfaces
- Recherche et diffusions des textes réglementaires
- Permettre les vols planeurs au-dessus des Parcs Nationaux en collaboration avec de la commission Circulation Aérienne
- Recherche de moyens pour l'entretien des plates formes et aménagement des périphéries des aérodromes en zone de loisirs
- Facilité l'implantation de treuil en concertation avec la commission Treuil

COMPOSITION :

- *Président* : G. LESCASSE
- *Membres permanents* : P. ARFEUILLE
X. BERTAUD
C.ROBERT
P.HUET
J.M. GROLLIER (Parcs Nationaux).

-Membres temporaires (en fonction des plates-formes concernées) : présidents d'associations et présidents de comités régionaux.

DUREE :

Olympiade 2005-2008

BUDGET:

Voté par le CD de la FFV sur proposition de la commission Infrastructure et Environnement.

REUNION:

En fonction des événements et à la demande des administrations gestionnaires des plates-formes

Le Président de la Commission

G. LESCASSE